

La diversité intra-variétale en Val de Loire : les conservatoires, les derniers clones agréés et l'offre Entav Diversité

Virginie GRONDAIN - 14 JANVIER 2026

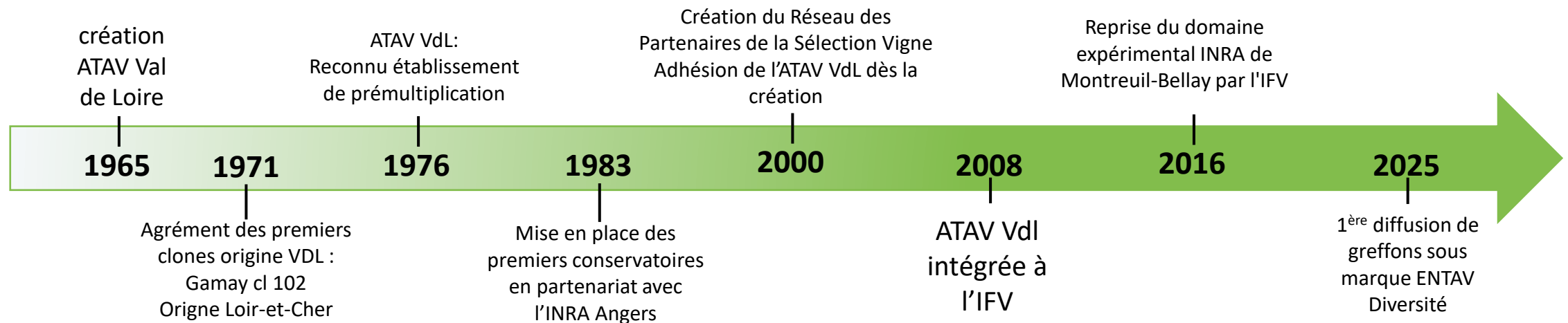
Colloque EUROVITI

Conservation de la diversité intra-variétale en Val de Loire

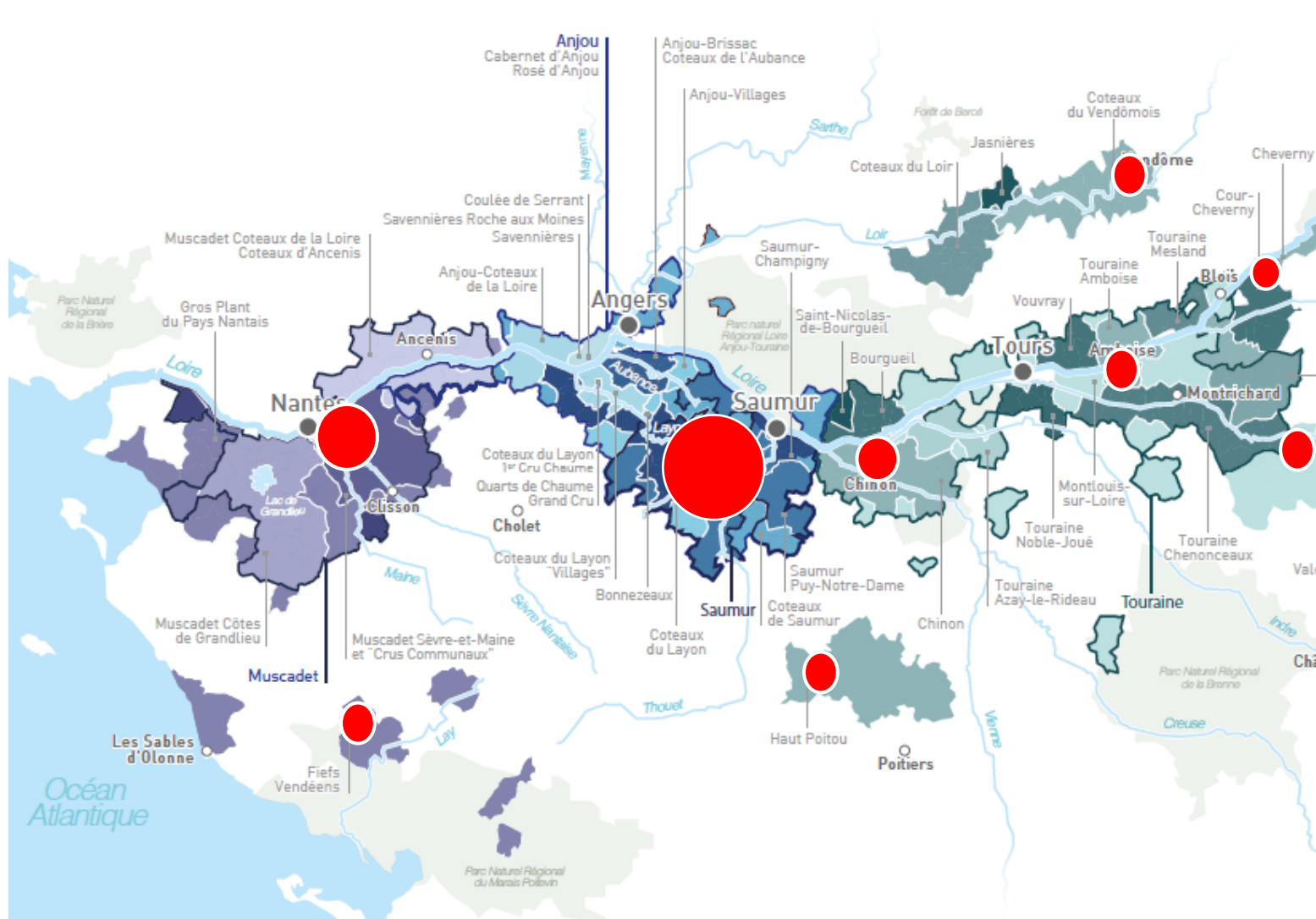
De nombreux facteurs ont impactés la diversité génétique des cépages :

- Crise du phylloxera
- Évolutions des pratiques
- Enjeux climatiques

Conscient des enjeux majeurs que représentent la conservation et la diffusion du matériel végétal, le Val de Loire s'est mobilisé depuis les années 60.



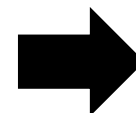
Conservation de la diversité intra-variétale en Val de Loire au 01/01/2026



Cépages	Lieu de plantation	Année de plantation	Nombres d'accessions
Négrette N	Rosnay (85)	2012	51
Folle Blanche B	Vertou (44)	2016	173
Melon B	Vertou (44)	1993-1994	295
Sauvignon Gris G	Marigny-Brizay (86)	2011	27
Chenin B	Montreuil-Bellay (49)	2017-2018-2019-2023	458
Grolleau N	Montreuil-Bellay (49)	2022	160
Grolleau gris G	Montreuil-Bellay (49)	2022	12
Grolleau blanc B	Montreuil-Bellay (49)	2022	3
Sauvignon B	Montreuil-Bellay (49)	2024	142
Sauvignon gris G	Montreuil-Bellay (49)	2024	23
Cabernet Franc N	Montreuil-Bellay (49)	2001	97
Gascon N	Montreuil-Bellay (49)	2019	31
Genouillet N	Montreuil-Bellay (49)	2019	2
Gouget N	Montreuil-Bellay (49)	2019	7
Meslier Saint François B	Montreuil-Bellay (49)	2019	27
Cabernet Franc N	Chinon (37)	2001	65
Cot N	Amboise (37)	2016	33
Pineau Aunis N	Naveil (41)	1997	312
Romorantin B	Cheverny (41)	2007	44
Orbois B	Lye (36)	2007	24
Sacy B	Verneuil en Bourbonnais (03)	2013	66

Maintien et renouvellement des conservatoires

- vieillissement des parcelles
- dépérissements liés aux viroses, aux maladies du bois ...
- pérennité des sites



Mise en place d'un programme de renouvellement des parcelles à partir de 2000

Cépage	plantation origine	Année du renouvellement	Département
Renouvellement OK			
Cabernet franc N	1986	2001	37
Chenin B	1983-1998	Depuis 2016	49
Cot N	1986	2016	37
Folle blanche B	1993	2016	44
Grolleau (Noir, Gris et Blanc)	1997	2022	49
Sauvignon B	1994-2000	2024	49
Sauvignon gris G	2000	2024	49
Sauvignon gris G	1992	2001	86
Renouvellement en cours			
Romorantin B	2007	Prévue en 2026	41
Cabernet franc N	2001	Prévu en 2026	49
Melon B	1993	Prévu en 2027	44
Renouvellement à prévoir			
Orbois B	2007	A prévoir	

De la diversité à la sélection

Un conservatoire préserve la diversité mais il peut aussi être support de la caractérisation de la diversité phénotypique des accessions conservées.

Forme des feuilles, des grappes, couleur des bois, différence de phénologie ou de rendement sont étudiés



Il est ensuite possible de valoriser cette diversité de comportement par des programmes de sélection dont la principale difficulté est d'anticiper les besoins à moyen et long terme.

En Val de Loire, une collaboration étroite a été mise en place avec les acteurs locaux afin de définir au mieux les attentes de la filière et de mettre à disposition de la profession le matériel végétal attendu.

Ainsi, ces 20 dernières années, l'IFV et ses partenaires locaux ont contribué à l'agrément de 17 nouveaux clones pour 6 cépages.

Les cépages blancs

Cépage	Clone	Année agrément	Principales caractéristiques du clone
MELON B : Attente de la profession : sélection de clones plus qualitatifs et moins productifs pour des vins d'AOC Muscadet, notamment pour les futures Dénominations Géographiques Complémentaires.			
Melon B	1057	2000	Rendement inférieur en moyenne de 40 % et un gain de 1 degré d'alcool probable par rapport au témoin CI 232. Vins fins et équilibrés dans la typicité du produit
Melon B	1120	2008	Rendement plus faible que le témoin (clone 232) en raison de la taille plus réduite des grappes. Le taux d'alcool probable sont comparables au témoin. Les vins obtenus ont un profil plus intense, plus fruité et floral avec une bouche plus grasse et une meilleure longueur en bouche.
FOLLE BLANCHE B: Attente de la profession : rendement modéré, une richesse en sucre supérieure, une acidité totale plus faible et une plus forte intensité aromatique des vins obtenus			
Folle blanche B	1131	2009	Niveau de production faible à modéré, acidité totale inférieur au témoin (cl 281) et richesse en sucre supérieure. Les vins obtenus offrent également une perception d'acidité plus faible et qualité sensorielle globale supérieur au témoin
Folle blanche B	1132	2009	Niveau de production modéré similaire au témoin (cl 281), richesse en sucre supérieure et acidité totale inférieure. Au niveau sensoriel, les vins se distinguent par un caractère minéral supérieur, ses expressions d'arômes en bouche et sa qualité globale.
CHENIN B : Attente de la profession : proposer des clones permettant de répondre à un contexte climatique changeant : plus qualitatifs que les clones agréés témoins et offrant une large gamme de précocité et de rendement			
Chenin B	1206	2014	Adapté à la production de vins liquoreux. Bonne richesse en sucre et moins productif . Apprécié en dégustation.
Chenin B	1207	2014	Précoce adapté à la production de vins liquoreux. Bonne richesse en sucre, moins productif . Le meilleur en dégustation des vins liquoreux
Chenin B	1208	2014	Précoce adapté à la production de vins blancs secs. Bonne richesse en sucre et moins productif . Le meilleur en dégustation des vins secs
Chenin B	1209	2014	Tardif adapté à la production de vins de bases ou de blancs secs. Richesse en sucre plus faible et acidité élevée. Apprécié en dégustation lors des années précoces.

Les cépages gris

Cépage	Clone	Année agrément	Principales caractéristiques du clone
GROLLEAU GRIS G :			
<u>Attente de la profession</u> : aucun clone agréé - proposer des choix aux vignerons et de pallier le manque de matériel certifié pour ce cépage			
Grolleau gris G	1118	2008	Permet l'obtention de moûts avec un taux d'alcool probable satisfaisant et une acidité faible. Au niveau sensoriel, rondeur et longueur en bouche en font un clone intéressant
Grolleau gris G	1135	2009	Clone à rendements modérés avec un taux d'alcool probable moyen. Ce clone se distingue par sa bonne qualité olfactive malgré une acidité prononcée
Grolleau gris G	1136	2009	Clone à rendement modéré. Concentration en sucre plus faible et acidité totale plus élevée. Au niveau sensoriel, ce clone se distingue par son intensité olfactive bien supérieure

Les cépages rouges

Cépage	Clone	Année agrément	Principales caractéristiques du clone
CABERNET FRANC N			
<u>Attente de la profession</u> : sélectionner des clones complémentaires à ceux déjà existants avec une gamme de précocité étendue, un rendement faible à moyen et une très bonne qualité des baies et des vins			
Cabernet Franc N	1155	2000	Présentant un niveau de production inférieur, plus précoce et avec une richesse en sucre supérieure. Clone apprécié pour son aptitude à l'élaboration de vins de garde.
Cabernet Franc N	1203	2008	Adapté à l'élaboration de vins rouges de qualité dans un contexte de changement climatique : peu productif, plus tardif et moins riche en sucre.
Cabernet Franc N	1204	2009	Un peu plus précoce et avec un niveau de production inférieur (grappes plus petites). Intensité aromatique supérieur au témoin (cl 214)
GROLLEAU NOIR N			
<u>Attente de la profession</u> : agréer de nouveaux clones différents des clones agréés entre 1973 et 1975. Gamme de précocité étendue, rendements modérés en adéquation avec les exigences de qualité de la filière viticole ligérienne			
Grolleau noir N	1318	2019	Débourrement plus tardif , pouvant le rendre relativement moins sensible aux gelées de printemps. Il a des caractéristiques proches du clone 366, clone polyvalent adapté à l'élaboration de vins rouges et rosés. À privilégier en zones gélives
Grolleau noir N	1341	2020	Caractérisé par un faible rendement par rapport au témoin et une maturité technologique relativement élevée. Adapté à la production de vins rouges
Grolleau noir N	1343	2020	Millerand, il est caractérisé par un faible rendement , et une moindre sensibilité au Botrytis par rapport au témoin. Présentant une maturité technologique relativement élevée, il est adapté à la production de vins rouges.

De la diversité à la sélection

A noter :

2018 : agrément du clone 1292 de Melon Rouge

Mutation de Melon Blanc - Origine : Loire-Atlantique

2019 : agrément du clone 1306 de Pinot Noir.

Origine Loire-Atlantique



crédit photos : plantegrape.fr

En cours : programme de sélection de Sauvignon B, Pineau d'Aunis N et Sauvignon Gris G

En complément de la sélection clonale , depuis 2013, les membres du Réseau des Partenaires de la Sélection vigne peuvent valoriser la diversité conservée en diffusant du matériel de « Diversité patrimoniale ».

La Diversité patrimoniale : diffusion sous marque Entav Diversité



Création du Réseau des Partenaires de la Sélection Vigne

Début de l'offre Diversité Patrimoniale (anciennement offre Biodiversité)



Marque Entav Diversité

National

création
marque ENTAV
by IFV&INRAE

1995

2000

2013

2017

2025

Val de Loire

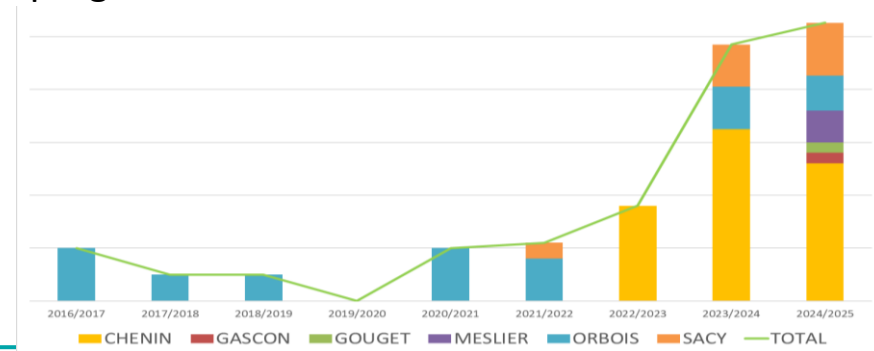
ATAV VdL
licencié de la
marque

ATAV VdL
membre historique
du réseau

1^{er} Greffons Orbois
Diversité patrimoniale
avec contrat

1^{ère} diffusion de greffons sous
marque ENTAV Diversité
avec contrat

2018-2025 :: agrément progressif des conservatoires en fonction des demandes



Liste du matériel « Entav Diversité »

Cépage	Année plantation	Nombre d'accessions	Type de parcelle	Année agrément
Cépages disponibles « ENTAV Diversité » au 01/01/2026				
Orbois B	2007	24	conservatoire	2017
Sacy B	2013	66	conservatoire	2019
Chenin B	2017	375	Parcelle fille	2021
Gascon N	2019	31	conservatoire	2024
Gouget N	2019	7	conservatoire	2024
Meslier St François B	2019	27	conservatoire	2024
Romorantin B	2007	44	conservatoire	2025
Agrément à venir en 2026				
Grolleau noir N	2022	160	conservatoire	Demande en cours
Grolleau gris G	2022	12	Conservatoire	Demande en cours

Les conservatoires en cours de renouvellement seront inscrits en tant que VM au fur et à mesure des plantations et de leur mise en production. Exemple : Cabernet Franc N, Romorantin B, Sauvignon B et Sauvignon Gris.

Pour les conservatoires en place, selon les demandes nous pourrons faire inscrire les parcelles.

La Diversité patrimoniale : diffusion sous marque Entav Diversité

Les avantages de l'offre ENTAV Diversité :



- **Des origines d'accessions diversifiées** : récolte des greffons aléatoirement sur l'ensemble de la parcelle afin d'assurer au bénéficiaire d'avoir une large gamme de diversité pour la variété demandée.
- **Des garanties sanitaires vis-à-vis des viroses réglementées** : bien qu'inscrite en catégorie standard, ces parcelles sont gérées de la même manière que des VM de greffons certifiés. Repos du sol suffisant ou terrain vierge, greffage sur PG de base, suivis sanitaires tous les 10 ans.
- **La mise en place des parcelles en collaboration avec des experts mondialement reconnus**

Le petit + : Ces greffons vendus sous marque font l'objet d'une redevance = chaque fagot vendu contribue à soutenir financièrement la conservation et la sélection française au travers du réseau des partenaires.

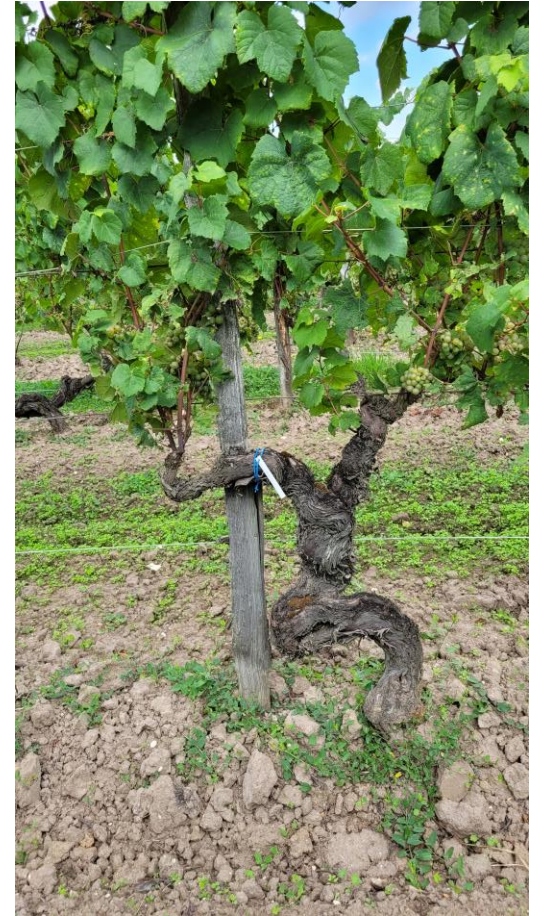


Conclusion

Face aux défis socio-économique et climatique, la préservation de la diversité génétique des cépages est un enjeu majeur et la pérennité des conservatoires est essentielle.

En Val de Loire, toute la filière est mobilisée autour de ce sujet : création de conservatoire, renouvellement et sélection sont soutenus par la profession depuis de nombreuses années.

Ce patrimoine est gage de durabilité, il offre des possibilités de disposer d'un réservoir génétique et phénotypique important pour s'adapter aux conditions actuelles et futures.



MERCI

VINS DE
Loire

 **RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE**



SPVCO
SYNDICAT DE LA PÉPINIÈRE VITICOLE DU CENTRE-OUEST

